

Le 140^e anniversaire du Décret Crémieux

Par Roselyne ANZIANI



« 35 000 Israélites sont Français par moi, 35 000 coreligionnaires sont par mon fait, nos concitoyens français comme nous. On ne me l'enlèvera pas cette gloire, cette page de ma vie qui me lie à l'histoire de ce peuple Juif, dont l'émancipation complète est le rêve, l'idéal de mes pensées ». Ainsi s'exprimait Adolphe Crémieux devant l'Assemblée Nationale.

140 ans après, à l'initiative de son président Joël Mergui, le Consistoire central a voulu rendre hommage à l'homme autant qu'à son œuvre.

Le 12 décembre 2010, dans les salons du Palais du Luxembourg, des personnalités et de nombreuses personnes représentant le judaïsme originaire d'Algérie, ont écouté avec attention les intervenants du colloque, dont les exposés ont été ponctués d'émouvants témoignages personnels, attestant de l'importance du décret dans le destin de ces familles.

Joël Mergui a tout d'abord rappelé qu'Adolphe Crémieux, homme exemplaire imprégné de son éducation juive, avait assuré en 1843 la présidence du Consistoire. Conséquence heureuse du Décret Crémieux et de la création du Consistoire d'Algérie, plus d'un siècle plus tard, le judaïsme originaire d'Algérie a pu participer à la renaissance du judaïsme français après la Shoah.

René Samuel Sirat, ancien Grand Rabbin de France, dont les ancêtres sont passés en 1870 du statut de juif algérien à celui de citoyen français israélite, a décrit les étapes de la mutation des juifs d'Algérie dans les décennies qui ont précédé l'octroi de la nationalité française, ainsi que toute la difficulté du rapprochement des judaïsmes français et algérien.

Jacques Attali, économiste et conseiller d'état, après avoir conjugué les notions de nationalité et de citoyenneté, a situé le décret Crémieux dans un contexte où seul l'amour de la France légitimait le droit d'être français, ce qui correspondait alors à une volonté politique de rattacher les juifs d'Algérie à l'état français.

Raphaël Draï, professeur de sciences politiques et de droit, a appelé à dépasser les controverses politiques actuelles sur le Décret Crémieux pour « parler de ce qui nous divise » et œuvrer, pour un avenir pacifique, au rapprochement des communautés juives, musulmanes

et chrétiennes de part et d'autre de la Méditerranée. Le professeur Claude Cohen-Tannoudji, Prix Nobel de Physique, a présenté Adolphe Crémieux comme un visionnaire et un humaniste, qui, en naturalisant les juifs d'Algérie, leur a ouvert les portes de l'éducation, seul moyen de sortir de l'obscurantisme et d'acquérir une dignité.

Béatrice Philippe, professeur d'histoire, a brossé le portrait d'un homme qui a mis ses idéaux au service de la république et qui a eu le mérite, dans un 19^{ème} siècle tourmenté, de ne jamais renier ses idées ni renoncer à ses objectifs.

Philippe Landau, conservateur des archives du Consistoire, s'est attaché à dépeindre la personnalité et les motivations d'Adolphe Crémieux, en regard de toutes ses actions en faveur de l'émancipation des juifs de France et d'ailleurs.

Enfin, Gilles Bernheim, Grand Rabbin de France, posant le regard du juif ashkénaze sur l'évolution du juif d'Algérie, de 1840 à 1962, période pendant laquelle l'algéance à la France a marqué la dégradation des relations entre juifs et arabes, appelle à reconnaître aujourd'hui l'enrichissement apporté au judaïsme français par une population juive de culture occidentale et d'héritage berbère.

L'intégralité du colloque est en ligne sur le site www.akadem.org

8 octobre 1940 : abrogation du Décret Crémieux

Le décret Crémieux est aboli par le gouvernement de Vichy en octobre 1940, soit 70 ans après sa promulgation en 1870. Après le débarquement de novembre 1942, le gouvernement du général Giraud confirme l'abrogation du décret. De Gaulle attend près de six mois et des centaines de pétitions pour le rétablir.

22 octobre 1943: le décret Crémieux est rétabli et les juifs d'Algérie redeviennent Français.

Source Akadem : Hassan Remaoun et Gilles Manceron, *L'histoire des juifs d'Algérie et Benjamin Stora, Les trois exils des juifs d'Algérie*